

Sécuriser le circuit de l'insuline

Never Event n°8 : erreur d'administration d'insuline

N°	Items proposés pour l'auto-évaluation	Cases à cocher		
		Oui	Non	En cours
PUJ / UNITES DE SOINS	1 <u>Référencement</u> - Une liste des insulines disponibles dans l'établissement est formalisée et accessible par tous ; - L'insuline est inscrite sur la liste des médicaments à risque ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2 <u>Stockage</u> - Avant utilisation, chaque spécialité d'insuline en dotation dans un service de soin est stockée dans un contenant individuel étiqueté où y est placée la notice d'utilisation de l'insuline ; - Les insulines attribuées à un patient lors de son séjour, sont systématiquement éliminées lors de sa sortie par la voie habituelle des déchets de soins ; - Les conditions de conservation des insulines sont formalisées par une procédure écrite et facilement accessible par tous ; - Un audit de terrain vérifiant la conformité de stockage des insulines est réalisé régulièrement ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
UNITE DE SOINS	3 <u>Traitement personnel</u> - Comme tous les traitements personnels, le traitement d'insuline est isolé dès l'admission du patient et stocké dans un emplacement spécifique du poste de soins de l'unité (hors programme d'éducation thérapeutique). Une procédure existe et est facilement accessible par tous les professionnels de santé ; - La conciliation des traitements médicamenteux entre professionnels de santé permet la continuité du traitement par insuline avec le respect de la posologie et du rythme d'administration ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	4 <u>Prescription</u> Le logiciel de prescription informatique : - Emet une alerte si le patient est diabétique ; - Emet une alerte si 2 insulines rapides ou 2 insulines lentes sont prescrites au même moment ; - Emet une alerte si une dose d'insuline supérieure à 100 unités est prescrite - Permet de prescrire l'insuline en unités ou unités internationales ; - Permet de préciser le dispositif d'injection de l'insuline (seringue, flacon, seringue électrique, pompe sous-cutané) - Permet la prescription de la surveillance glycémique ; - Permet de préciser l'objectif glycémique à atteindre en g/L et en mmol/L ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PUJ	5 <u>Dispensation : analyse pharmaceutique et délivrance</u> - Une analyse pharmaceutique est réalisée pour toutes les prescriptions d'insuline ; - L'insuline est dispensée en délivrance nominative (DDN) en association à des dotations d'urgence ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
UNITE DE SOINS	7 <u>Préparation-Administration :</u> - Les identifiants du patient et la date d'ouverture du stylo sont systématiquement notés sur le corps du stylo d'insuline via une étiquette ; - Les glycémies capillaires et les administrations d'insuline sont tracées en temps réel ; - La présence du plateau repas dans la chambre du patient est objectivée avant l'administration d'insuline rapide ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PUJ / UNITES DE SOINS	8 <u>Gestion documentaire</u> - Des procédures permettant la prise en charge du patient diabétique sous insuline sont formalisées et facilement accessibles par tous : <ul style="list-style-type: none"> o Adapter les doses d'insuline ; o Convertir l'insuline IV en insuline SC ; o Administrer l'insuline en stylo et en seringue électrique ; o Prendre en charge l'hypoglycémie et l'hyperglycémie d'un patient diabétique ; o Prendre en charge un patient diabétique sous seringue électrique d'insuline ; o Insulinothérapie et nutrition parentérale ; o Insulinothérapie en peri-opératoire et en post-opératoire ; o Insulinothérapie en néonatalogie et en pédiatrie ; 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	9 <u>Surveillance</u> - Les professionnels de santé sont informés de la nécessité de déclarer systématiquement à la structure interne compétente les erreurs d'administration d'insuline ainsi que les effets indésirables observés au Centre Régional de Pharmacovigilance ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PUJ / UNITES DE SOINS	10 <u>Evaluation-Formation-Information</u> - Un programme d'amélioration continue de la qualité est mis en place afin de prévenir les erreurs d'administration liées à l'insuline. Divers outils sont utilisés (plaquette info, e-learning, vidéo, questionnaire...) ; - Les patients reçoivent l'information nécessaire concernant leur traitement par insuline (éducation thérapeutique, documentation) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'Omédit Bretagne désengage sa responsabilité en cas de modifications du contenu du document. Aucune utilisation à usage commerciale ne doit être réalisée